



Continuons le désordre

Avec l'inauguration des locaux d'île de France, le 3^{ème} étage de l'ordre est en orbite !

Malgré les turbulences et la résistance de milliers de kinésithérapeutes, l'ordre continue à afficher un train de vie faramineux avec l'argent qu'il n'a toujours pas.

Parallèlement il commence à comprendre que sa justification de défense de la profession se heurte à la volonté politique du gouvernement décidé à casser la profession.

Paniqué à l'idée de ne rien pouvoir faire (et pour cause) il en appelle aux syndicats ! SUD a refusé de se rendre au siège de l'Ordre, car nous ne reconnaissons pas un « bidule » refusé par la majorité des salariés.

SUD santé, sait depuis toujours, que la mise en place de l'ordre a été faite pour casser les résistances syndicales, pour n'avoir qu'un interlocuteur, de préférence à la botte du gouvernement.

Interlocuteur que l'on flatte par un pseudo-pouvoir en décrétant une inscription obligatoire, des cotisations généreuses pour bien vivre, et des fauteuils moelleux au ministère !

Tandis qu'on les soigne et qu'on les endort, on fait passer un décret en catimini au mois de juillet pour remplacer les kinésithérapeutes des soins de suites par des STAPS (éducateurs sportifs) avec

diplôme universitaire mais payés au lance pierre !

Patatras tous les arguments sur le LMD, la reconnaissance des professionnels grâce à l'ordre se trouvent démontés par la politique brutale de ce gouvernement, ordre ou pas ordre.

On voit dans les discussions au ministère sur la révision du diplôme que l'on joue sur les mots mais qu'au final, seuls les projets du ministère sont mis en place.

En parallèle, l'Etat se désengage en privatisant la gestion du tableau des professionnels au frais de ceux-ci.

Alors que reste-il pour lutter contre cette privatisation rampante des hôpitaux, sur cette paupérisation de la profession ?

Il reste la lutte collective, ce n'est pas dans les salons et les petits fours qu'on fera changer cette politique.

C'est dans l'unité de tous les salariés, avec les autres catégories qui vont subir le même sort (transfert de compétences) que l'on pourra se battre pour faire aboutir nos revendications :

- Salaire correspondant à nos diplômes
- Reconnaissance professionnelle
- Effectifs et conditions de travail
- Abrogation de tous les ordres

Aujourd'hui les kinésithérapeutes, demain les infirmières.

**Tous Unis
pour abroger les Ordres**